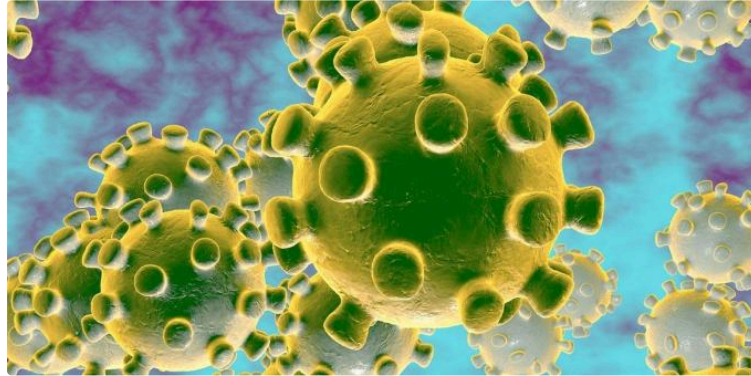


Coronavirus : l'ARS fait le point ce mardi 22 septembre, à 19 heures

Encore à 23, le 4 septembre, le nombre de morts est maintenant de 25 !



Coronavirus : l'ARS fait le point ce mardi 22 septembre, à 19 heures

Vous trouverez, ci-dessous, un nouveau point de situation coronavirus en Occitanie. Ce bulletin récapitulatif n°102 recense les principaux indicateurs d'activité hospitalière : 319 hospitalisations en cours (+12) dont 87 en réanimation (+18), et à ce jour 572 décès constatés en établissements de santé (+14).

Il apporte également des précisions sur la priorisation des dépistages.

Pour le Gers, si le nombre d'hospitalisations est repassé à 10, vous ne l'aviez peut-être pas remarqué mais le nombre de morts qui était resté très longtemps sans bouger à 23 - bulletin n° 97 - et maintenant à 25, après être passé à 24 lors du bulletin n° 98 du 8 septembre.

- Prochain bulletin d'information coronavirus en Occitanie : **vendredi 25 septembre**.

Bulletin d'information COVID-19 en Occitanie

Ces informations sont mises à jour périodiquement du fait de l'évolution de la situation sanitaire.

102

Mardi 22 septembre 2020 à 19h

DEPISTAGE

L'intensification des dépistages et l'accès aux tests pour tous sans ordonnance ont permis d'accroître fortement le nombre de personnes pouvant bénéficier d'un test PCR réalisé par un laboratoire de biologie médicale. Actuellement, les laboratoires de la région réalisent en moyenne plus de 100 000 tests PCR par semaine, contre 35 000 à la fin du mois de juillet. Cette capacité fait face à une très forte demande de dépistage.

Des priorités pour les tests
Compte-tenu de la situation épidémiologique, il est primordial de garantir en priorité une prise en charge rapide des personnes symptomatiques, des cas contacts et des personnes impliquées dans des clusters. C'est pourquoi l'accès aux tests est désormais prioritaire vers ces publics et vers les professionnels de santé ou du secteur médico-social. Pour les autres, les voyageurs, les sportifs ou les entreprises, les délais seront nécessairement plus longs même si tous les efforts sont aujourd'hui déployés pour faciliter au maximum l'accès aux tests et aux résultats.

Priorité pour les situations à risque

TESTS DE DÉPISTAGE QUELS DÉLAIS SI ON EST PRIORITAIRE ?

Les personnes symptomatiques disposant d'une prescription médicale	Les délais :
Les personnes contactes à risque identifiées par l'Assurance Maladie et l'ARS, inscrites dans le Sirep, l'Assurance Maladie Covid-19 et géolocalisées par l'ARS	Relevés moins de 48h
Les personnes identifiées par l'activité clinique dans le cadre d'un protocole spécifique de dépistage organisé en cas de situation de transmission (cluster dans une collectivité ou une communauté de communes avec un déconfinement décalé)	Relevés moins de 48h sans préavis
Les personnes identifiées comme ayant été en contact avec un cas positif par l'application iMAG-APP ou l'application My Application de Santé (MAG-APP)	
Les professionnels de santé et étudiants	

A ce jour en Occitanie, 9 départements sont classés comme zones de circulation active du virus (par décret du Premier ministre)

5,5% de tests positifs en moyenne en Occitanie. Plus de 100 000 tests ont été réalisés cette semaine dans la région.

+1008 cas positifs signalés aux équipes de l'Assurance Maladie depuis vendredi dernier en Occitanie. Au total, 7055 cas depuis le 15/09.

HÔPITAL

Évolution des hospitalisations

Au 22/09/2020 :
 • 319 hospitalisations en cours (+12)
 dont 87 en réanimation (+18)
 • 572 décès à l'hôpital (+14)

24/24
 @ARS_OC
 @GouvernementFR
 @MinSoliSante
 @AlerteSanitaire

Surveillance sanitaire

Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires de santé sont accessibles sur le site de Santé publique France :> Consultez les derniers points épidémiologiques.

SUIVI DE L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE PAR DÉPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT RÉANIMATION	TOTAL DÉCÈS (en établissements de santé)
Ariège (09)	5	3	2
Aude (11)	10	1	60
Aveyron (12)	15	4	25
Gard (30)	57	15	104
Haute-Garonne (31)	85	22	96
Gers (32)	10	1	25
Hérault (34)	82	27	140
Lot (46)	0	0	22
Lozère (48)	4	0	1
Hautes-Pyrénées (65)	6	1	27
Pyrénées-Orientales (66)	18	5	39
Tarn (81)	15	4	23
Tarn-et-Garonne (82)	12	4	8
OCCITANIE	319	87	572